

COMPTE-RENDU DU CAPD DU 2.06.16

Ordre du jour :

- situations de participation exceptionnelle
- Priorité médicale
- Appels à candidatures : dir, bilingue, ASH, EMF (REP REP+), UPE2A
- Maintiens
- Poste à profil

1. Priorités médicales et sociales

- L'attribution de 5 points pour attention particulière est insuffisante dans certaines situations pour obtenir un poste à ce stade du mouvement. Ces situations seront étudiées en début de phase manuelle au second tps du mouvement

2. Postes à profils

- Possibilité de solliciter un entretien auprès de la Dasen avec pour objectif de s'informer sur l'avis du jury au moment de l'entretien. Un membre de la DSDEN devrait recevoir le candidat déçu. Conseil : ne pas y aller seul-e mais être accompagné par un collègue du Sgen-CFDT ou de toute autre organisation syndicale.

Réponse de la Dasen : Etant donné les compétences avérées et les dossiers complets préparés pour répondre aux demandes de l'entretien, il est parfois difficile au jury de départager les candidats brillants. Selon l'administration, le choix des candidats se fait avec respect et équité.

Pour le Sgen CFDT, le principe même de l'entretien sur profil induit forcément de l'iniquité entre les collègues.

Etude Sgen-CFDT 2016 : plus de 80 postes à profils pourvus et une dizaine d'appels à candidatures pour la prochaine phase manuelle pour les postes à profils vacants (absence de candidats, désistement ou renonciation)/

Relance le 15 juin pour les postes qui n'ont pas trouvé preneurs.

Pour les postes vacants se renseigner avant de postuler .

Pour le SgenCFDT, les postes à profil doivent rester exceptionnels car cette mise en concurrence des collègues ne peut être complètement transparente et laisse un goût amer aux collègues qui se sont préparés avec sérieux et n'ont pas été retenus.

Le nombre de postes à profil a été publié à cette phase du mouvement de façon concentrée. Selon l'administration, le nombre de ces postes n'est pas augmentation par rapport à 2015.

- Maître E/ rased

Il faut avoir une spécialité CAPASH pour se présenter à de tels postes : cette précision a été oubliée dans la fiche de poste / M. Ladaïque vérifie et va revoir la formulation.

Cohérence du diplôme obtenu, le candidat obtient un poste à profil à titre définitif ; si c'est pour une formation en cours, il s'agit d'un poste à titre provisoire.

- Poste de maître +

En priorité : susciter des candidatures à l'école : grande connaissance du fonctionnement de l'école et des relations entre les collègues ; travail en équipe favorisé.

- EREA ILLKIRCH

Pour les postes à profils enseignant éducateur de l'Eréa à Illkirch (25 postes : 20 candidats ont été retenus)

5 postes non pourvus : prochains appels à candidatures

3. APPELS A CANDIDATURE pour certains postes :

Les collègues ont la possibilité de s'essayer pendant un an et ne perdent pas leur poste d'origine :

- DIRECTION 5 postes non pourvus : INTERIM pour ces postes vacants
- BILINGUE Cette année : uniquement pour les classes impaires des sites bilingues. Les candidats seront reçus par Mme Marchal, résultats habilités par une commission/ appel de la division 1^{er} degré pour demander aux candidats choisis si tjs d'accord

Le Sgen-CFDT a précisé que des collègues titulaires qui travaillent sur des postes bilingues partie allemande aimeraient postuler sur le même type de poste car leur

position sur plusieurs classes est très inconfortable. Certains pensent même à changer.

L'IA serait est favorable à plus de souplesse. Mais il est très difficile de changer les mentalités. Sur le plan politique, l'enseignant est identifié à une langue. Elus et parents ne sont pas prêts encore au changement semble-t-il. Au sein de l'Education Nationale, si le bilan de cette nouvelle configuration de poste bilingue est positif, cela pourrait faire évoluer les représentations.

- MAITRE FORMATEUR : Affectation s: 6 sur 8

4. UPE2A

Essai à titre provisoire possible.

Au prochain 1^{er} tps du mouvement de l'année prochaine, les collègues qui se sont essayés, postulent pour obtenir le poste à titre définitif

Avoir une habilitation professionnelle (une réflexion pédagogique compte) mais pas nécessairement un diplôme master 1 ou 2 FLE.

Ces 4 postes sont intervenus après le 1^{er} tps du mouvement / appel à candidature adressé à tout le monde

5. STAGIAIRES

Stagiaires : nommés au mois de juillet cette année : 260 postes bloqués à la première phase à 0.50%.

Absence de certains stagiaires à l'ESPE : retrait d'une journée de traitement et un jour dans l'AGS. Communication en novembre 2015 d'un mail de l'Espe expliquant la procédure pour une demande d'autorisation d'absence.

Les barèmes ont été revus à la hausse ou à la baisse en fonction des autorisations d'absences apportés par les stagiaires ou non.

Le barème n'a pas pu être modifié pour les vœux de secteur. C'est encore une des limites du système de ce mouvement bien figé.

6. SECONDE PHASE INFORMATISEE

127 affectations dont 27 enseignants à temps partiels, et 29 enseignants sur un poste entier.

Cette année, même les collègues ayant de grands barèmes ont eu de postes fractionnés.

7. TEMPS PARTIELS

Les personnes qui ont demandé un temps partiel ont été dans un premier temps affecté sur des postes à 100% pour certains.

La règle afin de régulariser les quotités par poste est la suivante :

Libérer la quotité de l'école qui est la plus éloignée du domicile. Quand deux postes (0.25 X2) sont sur une même école, on privilégie ces deux postes même si c'est une école plus éloignée du domicile